



EVREUX  
IMPLANTATION DE CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES  
IDEX

# volet paysager Noh ??



## COMPOSANTES PAYSAGÈRES GLOBALES

L'UNITÉ PAYSAGÈRE  
TRAME BLEUE  
TOPOGRAPHIE  
TRAME VERTE  
OCCUPATION DU SOL  
SYNTHÈSE

## COMPOSANTES PAYSAGÈRES PARTICULIÈRES

LA TRAME BLEUE DU SITE  
LA TOPOGRAPHIE DU SITE  
LA TRAME VERTE DU SITE  
LE PROJET  
SYNTHÈSE PAYSAGÈRE

## PRÉCONISATIONS PAYSAGÈRES

LES MESURES PAYSAGÈRES  
BILAN DES INCIDENCES PAYSAGÈRES

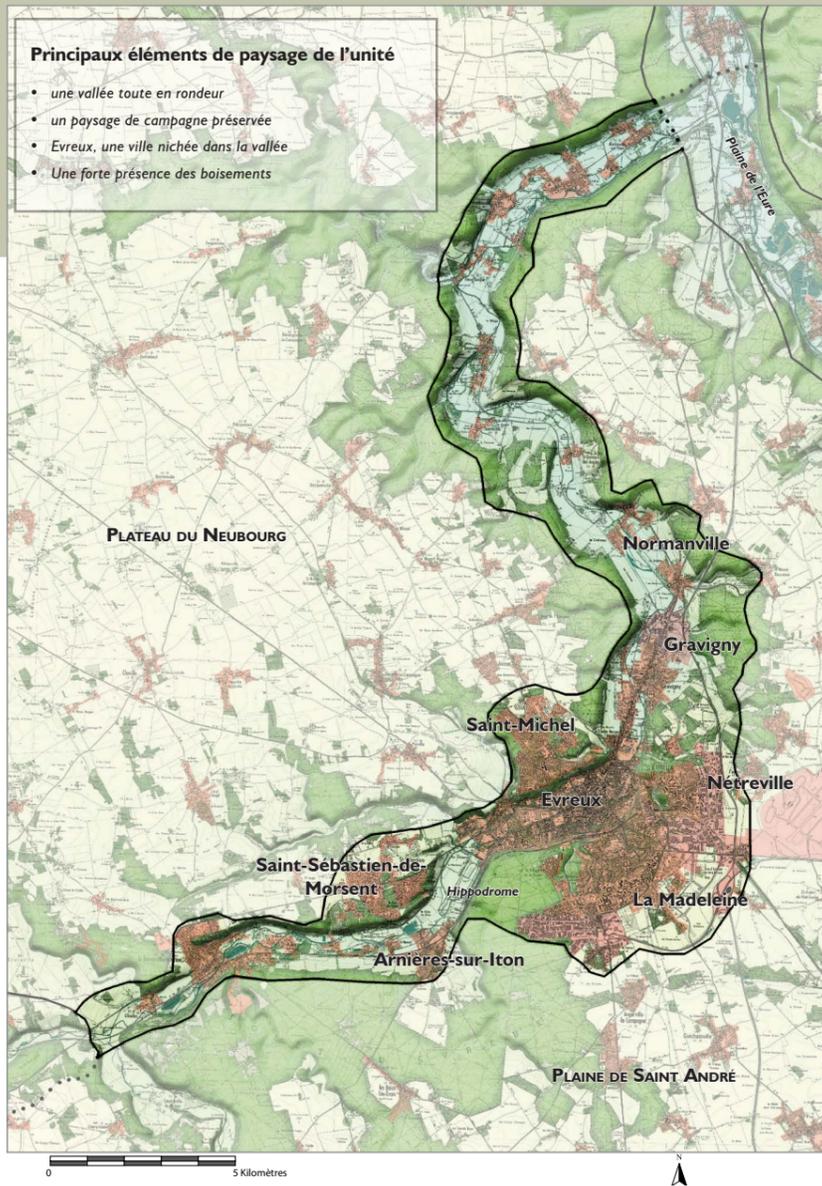
## PROJET

CROQUIS DES ORIENTATIONS PAYSAGÈRE  
LES TRAMES VÉGÉTALES MISES EN PLACE

LES ENGAGEMENTS ÉCOLOGIQUES  
PLANTATIONS MULTISTRATIFIÉES  
LES ABRIS POUR LA BIODIVERSITÉ  
GÎTES À CHYROPTÈRES, HOTEL À INSECTES, NICHAIRES ETC...  
LA DIVERSITÉ DES MILIEUX REPRÉSENTÉS  
ECHELLE ET FORCE DES PLANTATIONS  
CRÉATION D'UN RÉSEAU DE HAIES  
CRÉATION DE PRAIRIE ÉCOLOGIQUE

## ILLUSTRATIONS DES INCIDENCES PAYSAGÈRES

VUE AÉRIENNE  
VUE AU SOL - DEPUIS LE CHEMIN PIÉTON



**PRÉSENTATION PAYSAGÈRE**

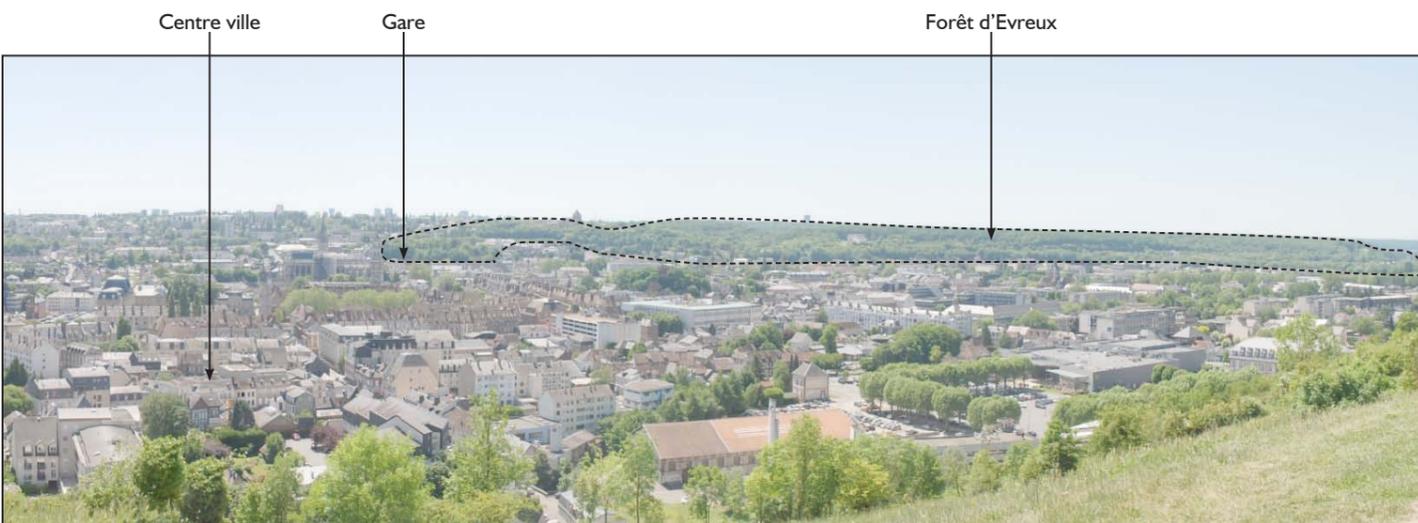
Evreux se situe en Normandie et plus précisément, dans l'Eure. La commune se situe dans l'unité paysagère du plateau de l'Eure. Il s'agit du plateau prolongeant celui du grand territoire de la Beauce. Il est principalement occupé par de grandes cultures céréalières ce qui lui offre une atmosphère de plateau très ouvert. En effet, les éléments végétaux y sont rares et l'Homme s'est implanté en villages denses et importants. Le plateau est sillonné par l'Eure et ses nombreux affluents, découpant ainsi le plateau en 3 grands ensembles aux identités proches mais propres. La commune se situe dans la vallée de l'Iton.

→ Le paysage de la vallée de l'Iton

Le cours d'eau est sinueux et sculptant pour l'ensemble du paysage. Il a ainsi découpé des coteaux doux, qui accompagnent la rivière. Les autres vallées de l'unité paysagère sont plus linéaires ; la vallée de l'Iton est très sinueuse, ce qui crée des paysages qui s'emboîtent, au détour de l'eau. La vallée offre presque un paysage de collines mêlé au paysage rural. Les boisements denses sur les coteaux variés, viennent compléter ce paysage. Cette trame arborée est en constante évolution : un ancien verger ou des prairies trop raides sont maintenant reboisés, refermant ainsi, le cadre visuel de la vallée.

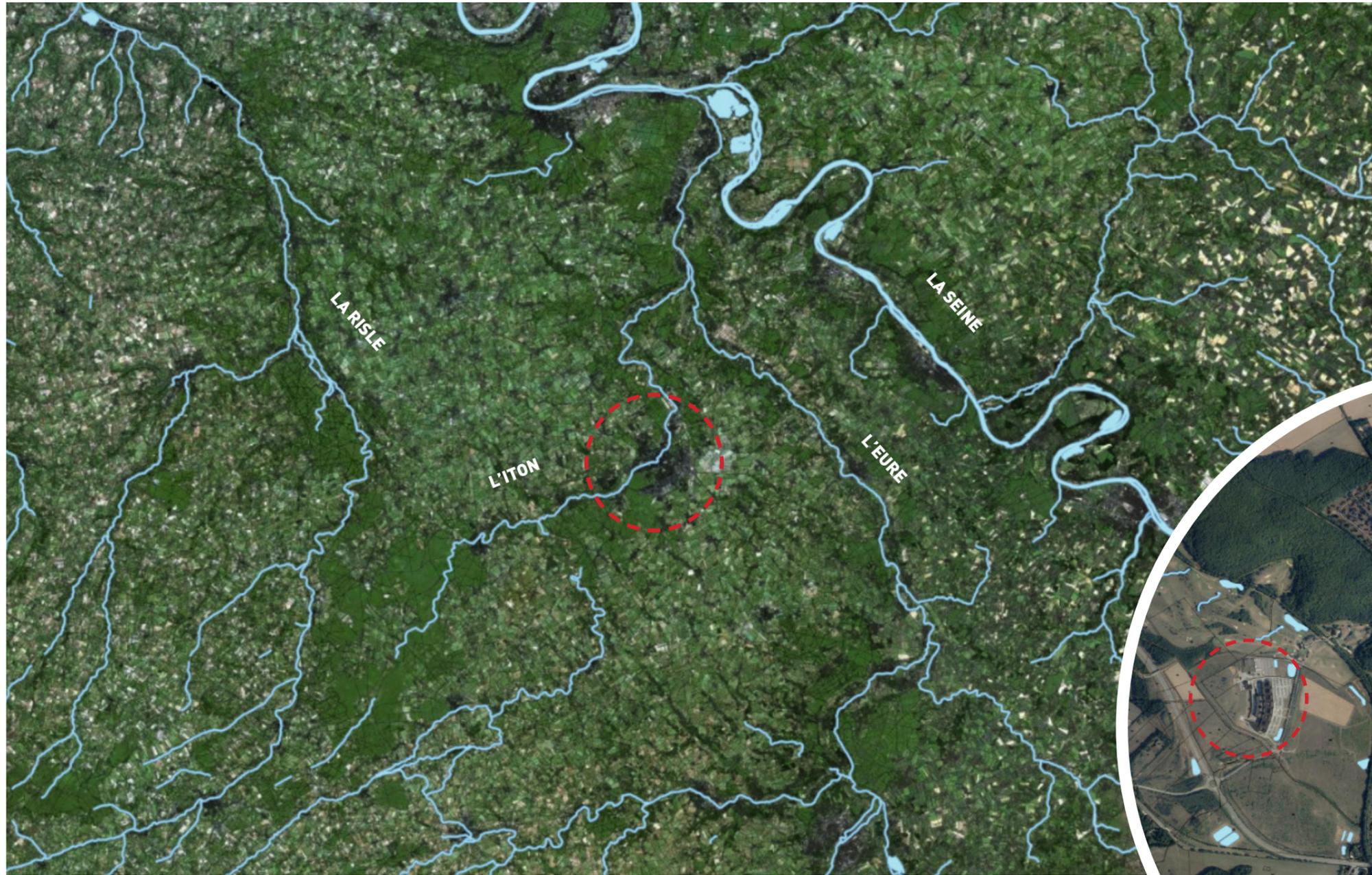
→ La ville d'Evreux

La commune se situe au creux de la vallée de l'Iton. Elle s'est implantée sur un léger évasement, dans la plaine alluviale au bord de la rivière. Ce n'est qu'après la Guerre, que la commune s'est développée au-delà de l'emprise de la vallée : les quartiers de la Madeleine ou de St Michel, se sont alors développés sur les plateaux. Le développement communal continue ainsi, sur les plateaux.



La Vallée de l'Iton - Carte paysagère et représentations de la Vallée à Evreux

Source : Atlas des paysages de Haute Normandie



**L'ESSENTIEL**

Le plateau de l'Eure se situe au sud de la vallée de la Seine. Les affluents du bassin versant de l'Eure sillonnent le territoire pour former 3 grands plateaux, dont celui du Neubourg, délimité par les vallées de la Risle, de l'Eure et de l'Iton. La vallée de l'Eure est divisée en plusieurs espaces et notamment, la vallée de l'Iton, qui dessine une des entailles les plus étroites et s'accompagne de boisements épais.

L'Iton vient ici sillonner la commune d'Evreux, offrant une place importante à l'eau dans le paysage urbain et rural.



Etude hydrographique du territoire

Source : Géoportail



**L'ESSENTIEL**

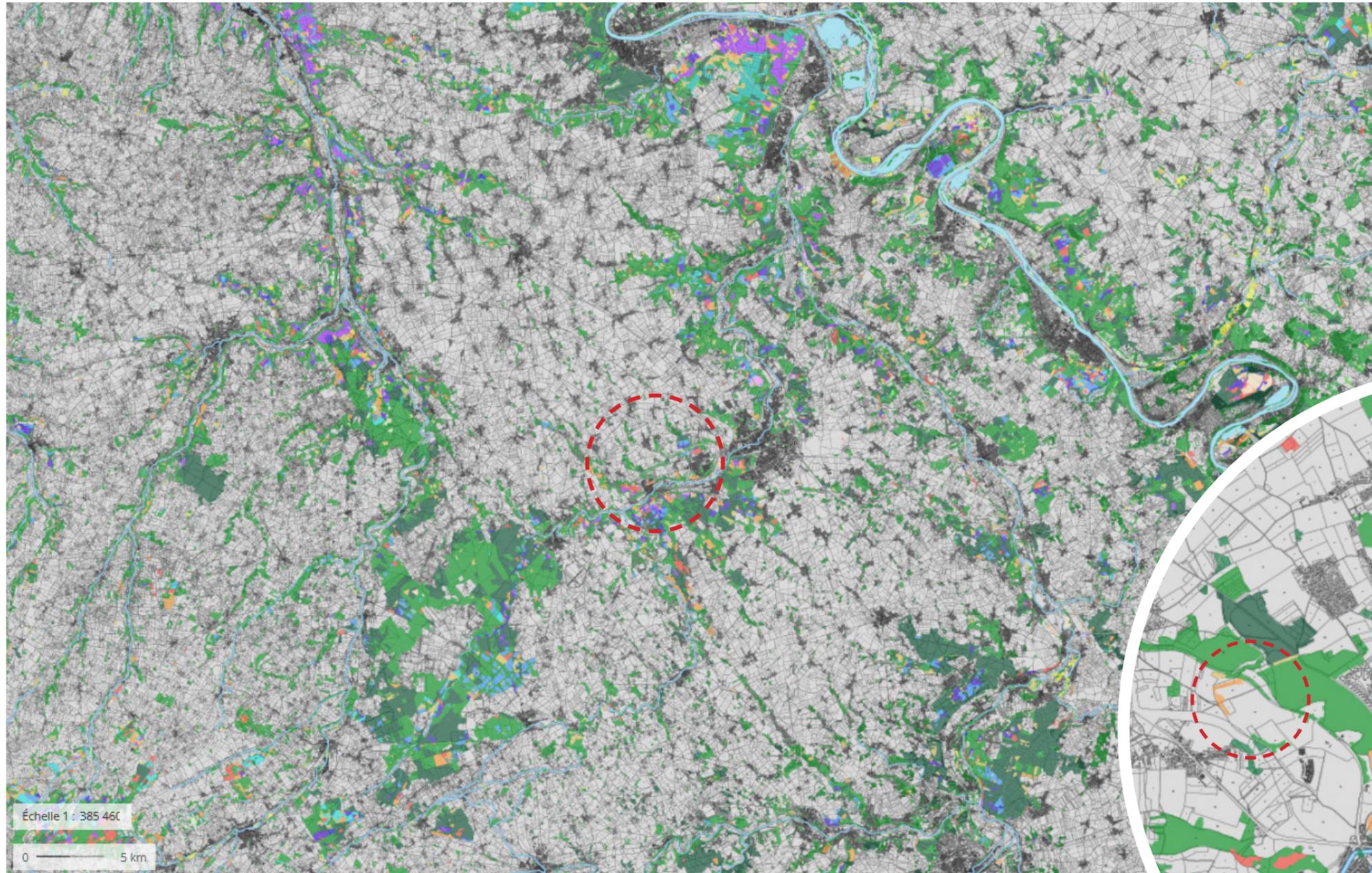
Les vallées précédemment citées entaillent largement le plateau de l'Eure. Elles créent ainsi un jeu de "collines" s'enclavant dans les méandres des cours d'eau. Evreux se situe dans un des rares espaces plans présents sur le territoire. La commune s'est ensuite développée sur les coteaux et les espaces en pente, sous une pression urbaine constante.



Etude topographique du territoire

Source : Géoportail

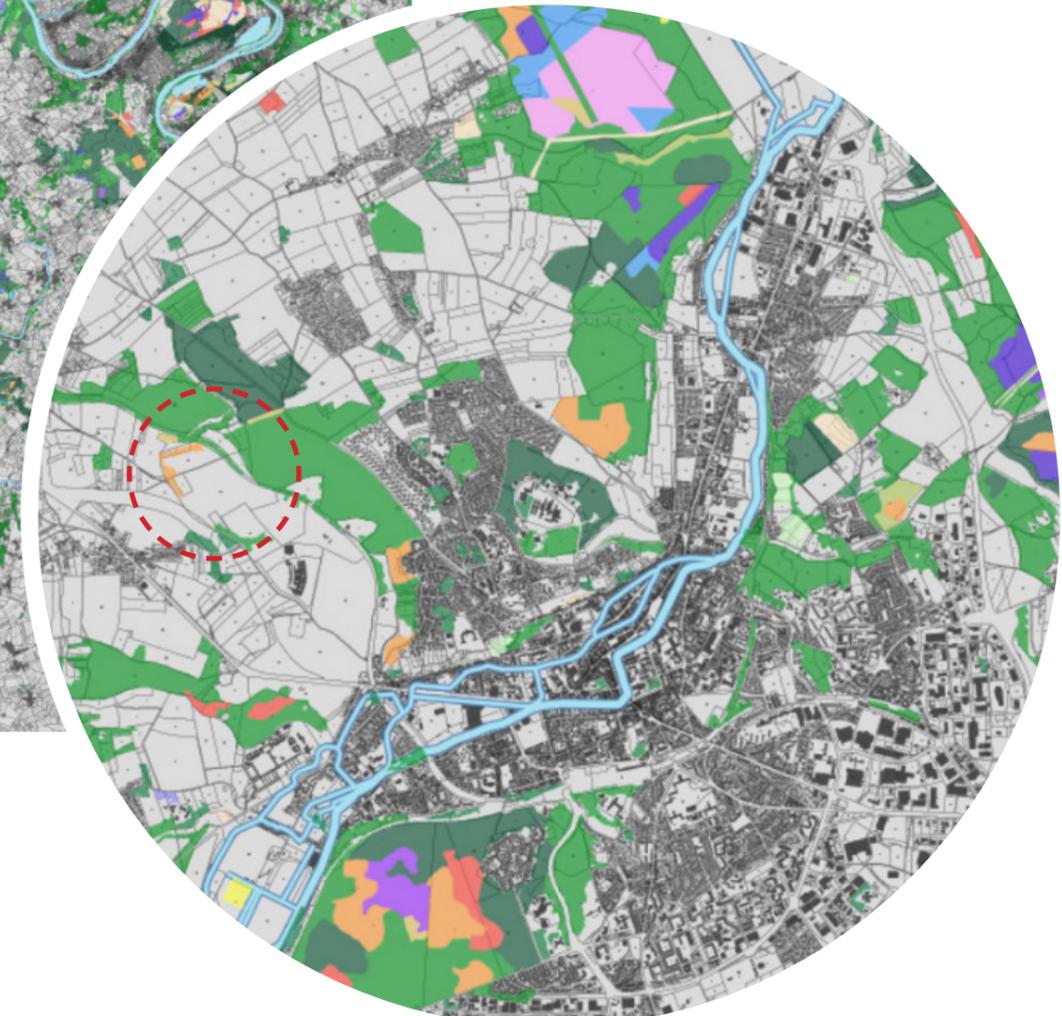




**L'ESSENTIEL**

Les espaces forestiers sont nombreux et accompagnants principalement les cours d'eau. On les trouve notamment sur les coteaux, sur les pentes trop abruptes pour la culture ou le pâturage ou encore, en recolonisation d'un verger abandonné. Les principaux composants des forêts du secteur sont les feuillus, tantôt en îlots de feuillus purs soit en mélange diversifiés.

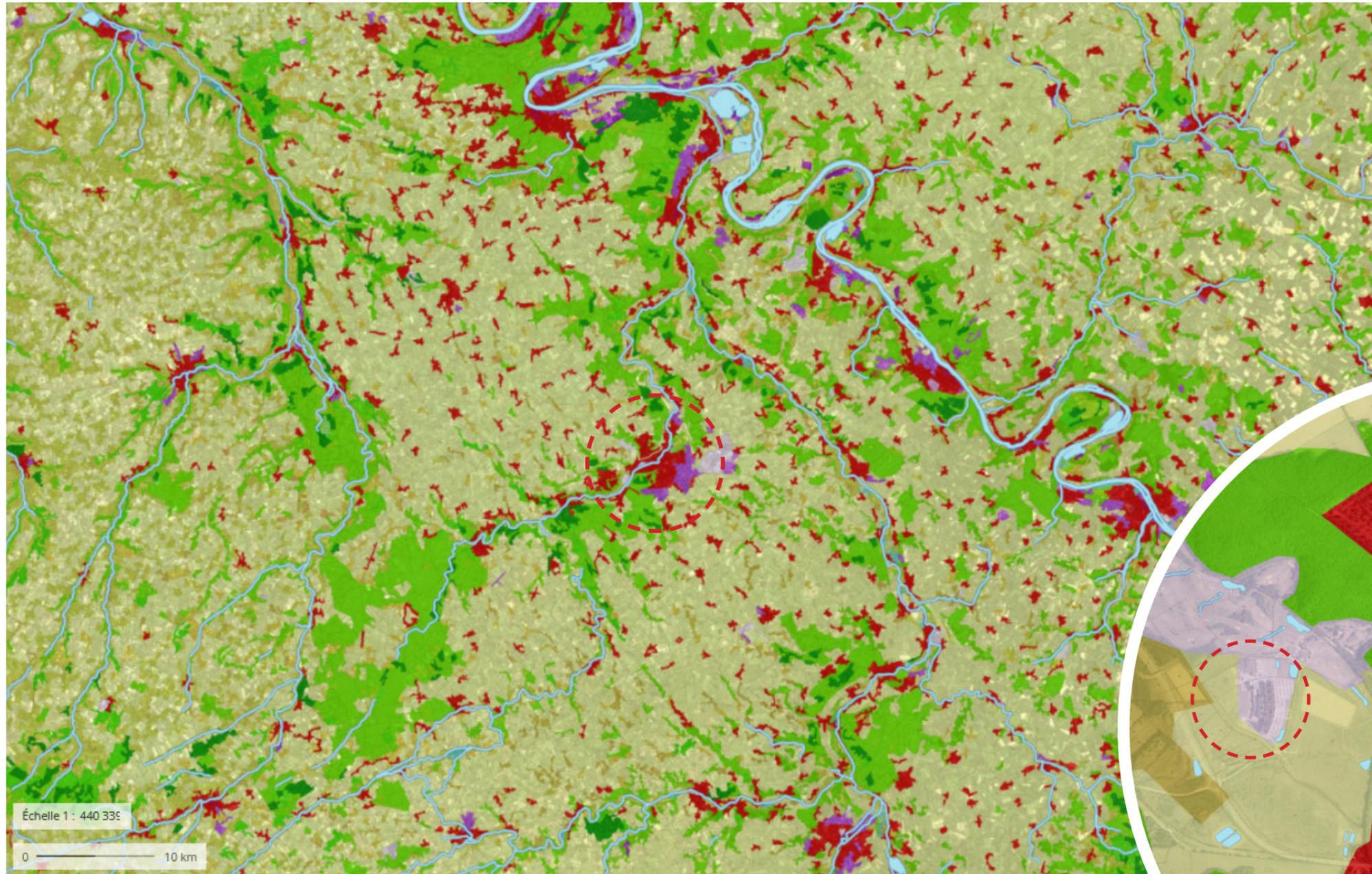
Evreux est entourée de diverses zones forestières, présentant aussi bien des mélanges de feuillus que quelques ensembles de conifères, ou encore, des forêts très hétérogènes, présentant aussi bien feuillus que conifères.



Occupation du sol sur le territoire

Source : Géoportail

- |                                           |                                                  |                                                               |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Forêt fermée sans couvert arboré          | Forêt fermée de pin à crochets ou pin cembro pur | Forêt fermée à mélange de conifères prépondérants et feuillus |
| Forêt fermée de feuillus purs en îlots    | Forêt fermée d'un autre pin pur                  | Forêt ouverte sans couvert arboré                             |
| Forêt fermée de chênes décidus purs       | Forêt fermée à mélange de pins purs              | Forêt ouverte de feuillus purs                                |
| Forêt fermée de chênes sempervirents purs | Forêt fermée de sapin ou épicéa                  | Forêt ouverte de conifères purs                               |
| Forêt fermée de hêtre pur                 | Forêt fermée de mélèze pur                       | Forêt ouverte à mélange de feuillus et conifères              |
| Forêt fermée de châtaignier pur           | Forêt fermée de douglas pur                      | Peupleraie                                                    |
| Forêt fermée de robinier pur              | Forêt fermée à mélange d'autres conifères        | Lande                                                         |
| Forêt fermée d'un autre feuillu pur       |                                                  | Formation herbacée                                            |
| Forêt fermée à mélange de feuillus        |                                                  |                                                               |



Échelle 1 : 440 335  
0 10 km

### L'ESSENTIEL

Le territoire est principalement agricole. Il est sillonné de boisements divers, notamment de forêts de feuillus, qui sont en réalité, la ripisylve qui accompagne les cours d'eau, ainsi que les boisements présents sur les coteaux des différentes vallées. Les espaces urbains se sont agglomérés en villes et villages majeurs, denses. On retrouve ponctuellement, des villages isolés, plus petits sur les plateaux. Les espaces commerciaux et industriels se sont implantés en périphérie des villes.

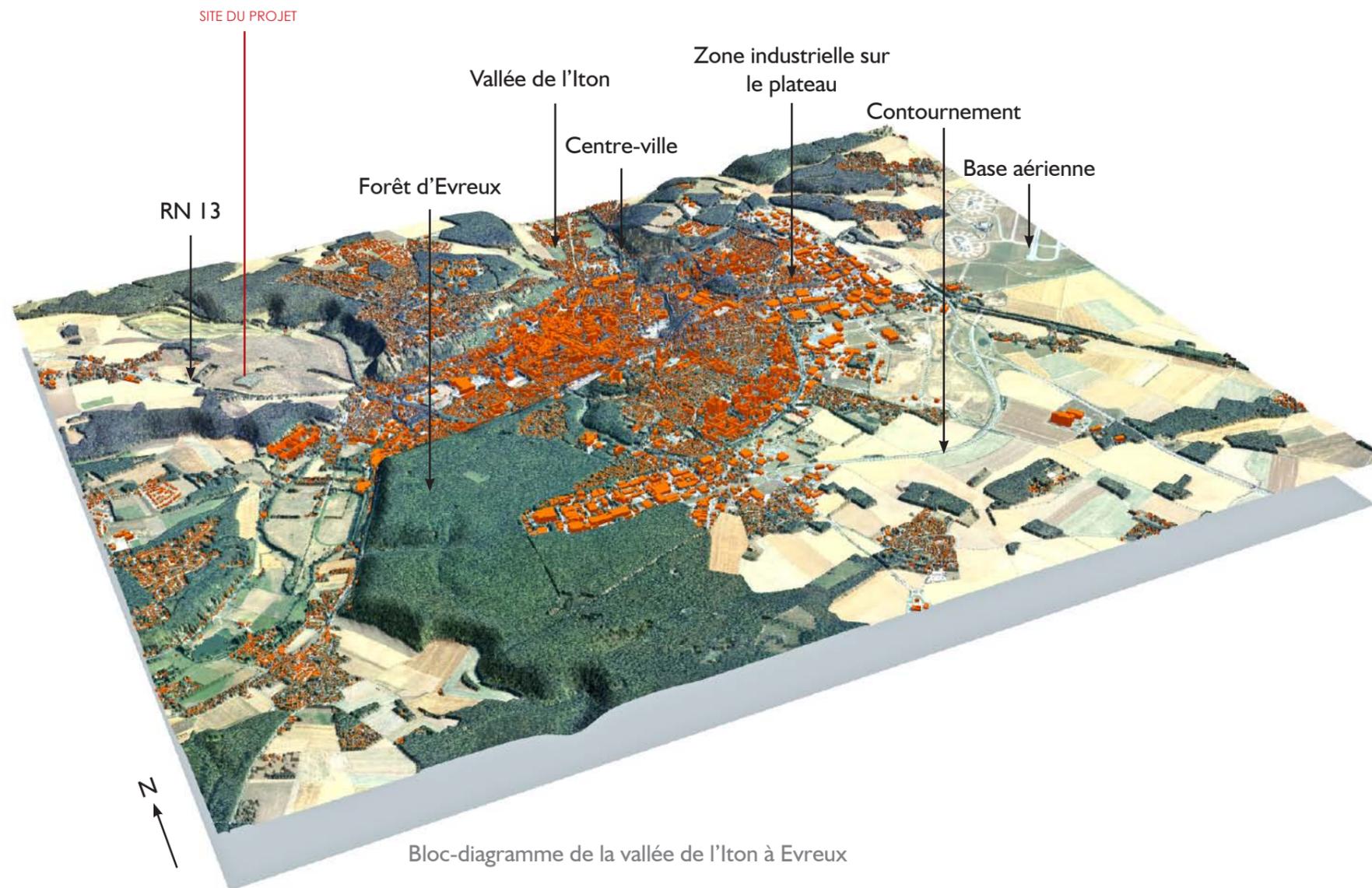
Evreux suit le même schéma, avec un tissu urbain dense autour de l'Iton, une périphérie industrielle au sud et des espaces boisés et de nature au nord, accompagnés d'équipements médicaux, comme l'hôpital.



Occupation du sol sur le territoire

Source : Géoportail

- |                                                                                                      |                                                                                                      |                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <span style="color: red;">■</span> Tissu urbain continu                                              | <span style="color: pink;">■</span> Equipements sportifs et de loisirs                               | <span style="color: yellow;">■</span> Systèmes culturaux et parcellaires complexes                                         |
| <span style="color: red;">■</span> Tissu urbain discontinu                                           | <span style="color: yellow;">■</span> Terres arables hors périmètres d'irrigation                    | <span style="color: orange;">■</span> Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants |
| <span style="color: purple;">■</span> Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | <span style="color: yellow;">■</span> Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | <span style="color: orange;">■</span> Territoires agroforestiers                                                           |
| <span style="color: red;">■</span> Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés                | <span style="color: orange;">■</span> Cultures annuelles associées à des cultures permanentes        | <span style="color: green;">■</span> Forêts de feuillus                                                                    |
|                                                                                                      |                                                                                                      | <span style="color: green;">■</span> Forêts de conifères                                                                   |
|                                                                                                      |                                                                                                      | <span style="color: green;">■</span> Forêts mélangées                                                                      |



ATLAS DES PAYSAGES DE HAUTE-NORMANDIE

Paysage de **plateaux** et de **vallées**  
 Paysage sillonné de **boisements**  
 grandes **plaines agricoles**  
**boisements dominants** les coteaux  
 champ visuel **fermé** en fond de vallée  
**cours d'eau** sillonnant le territoire  
**rypisilve** et accompagnement végétal  
 quelques **grandes agglomérations**  
**réseau de villages isolés**



### L'ESSENTIEL

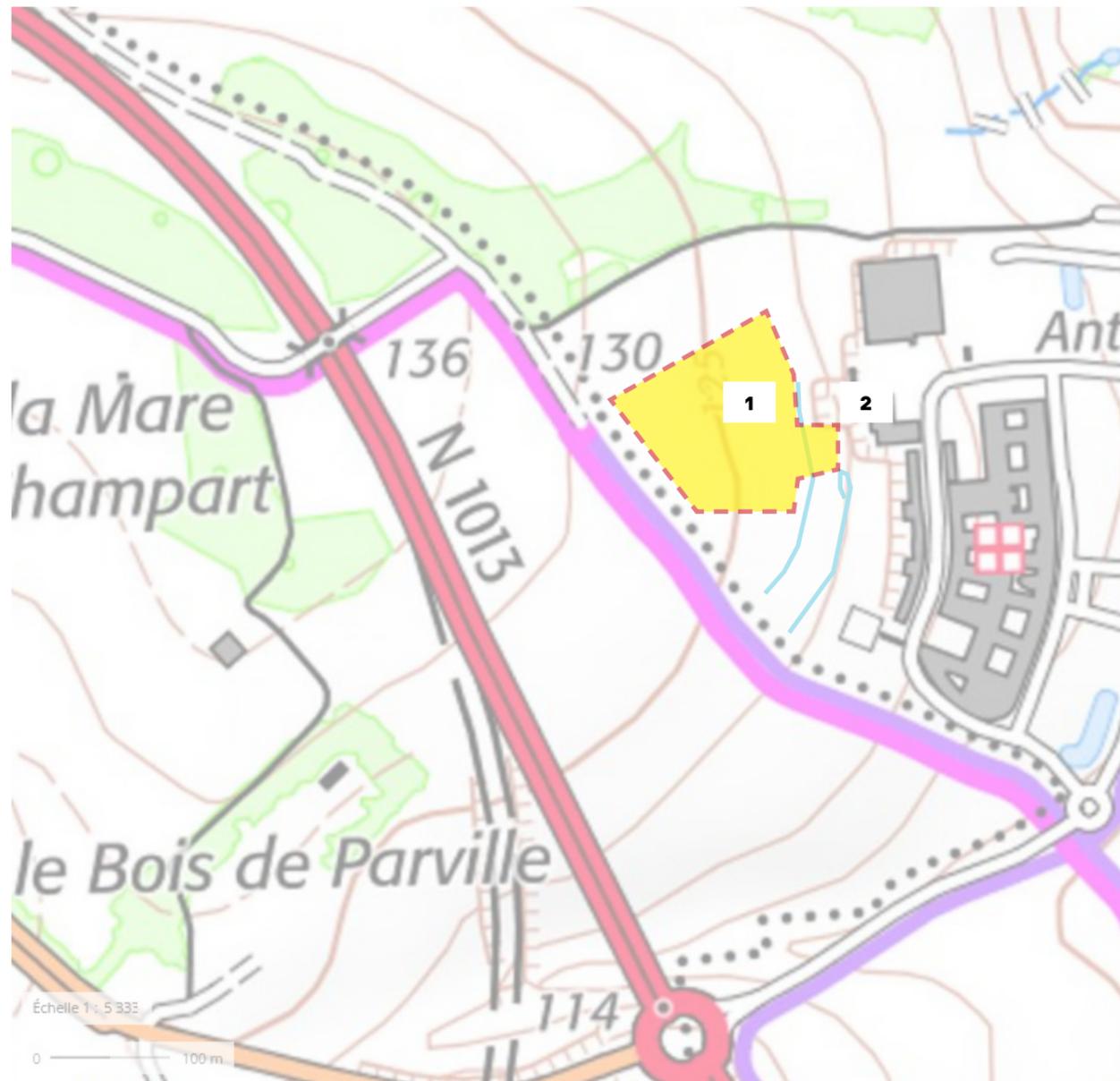
- Plusieurs bassins de rétention sont présents sur le secteur, dont notamment un, à l'entrée du site de l'hôpital au nord.
- Le site d'implantation dispose d'un réseau de noues, évitant les glissements de terrain et les éboulements sur l'hôpital en contre-bas, lors des forts épisodes pluvieux.

**CETTE TRAME BLEUE OFFRE UN POTENTIEL ÉCOLOGIQUE ACTUELLEMENT INEXPLOITÉ. ELLE POURRA PERMETTRE DE CRÉER UN NOUVEAU MILIEU POUR ACCUEILLIR UNE FAUNE ET UNE FLORE PARTICULIÈRE.**



Etude hydrographique du site

Source : Géoportail



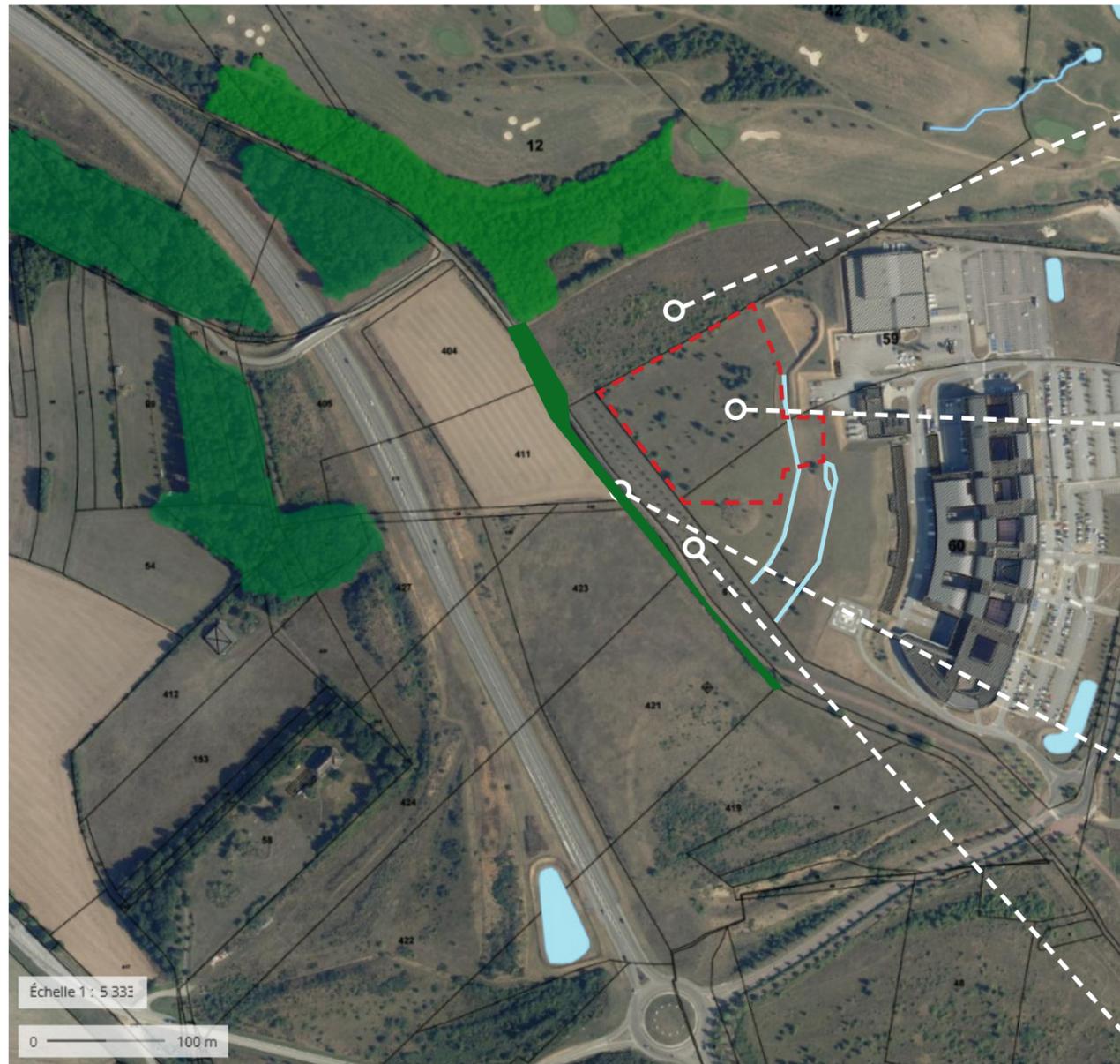
Etude topographique du site  
Source : Géoportail

**L'ESSENTIEL**

- Le site se situe sur une pente naturelle, avec un dénivelé théorique d'environ 10m.
- Le site a été remanié en surface, avec la création de merlons (1). De plus, l'assiette bâtie de l'hôpital est totalement encastrée par rapport au site du projet (2).

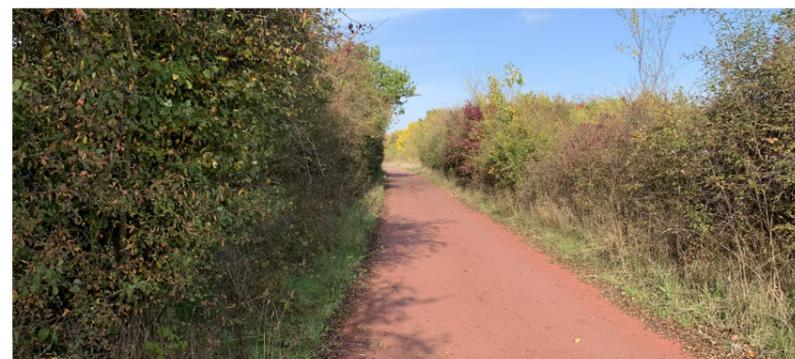
**CETTE TOPOGRAPHIE PERMET DE GOMMER L'IMPACT DU PROJET DEPUIS L'HOPITAL, AVEC LA MISE EN HAUTEUR DU SITE ET LE DESSIN DES MERLONS. LE PROJET EST PERCEPTIBLE DEPUIS LE CHEMIN PIÉTON, CAR CELUI-CI SE SITUE DANS UNE TOPOGRAPHIE MONTANTE : IL CONVIENT D'UTILISER TOUS LES MOYENS POSSIBLES, VÉGÉTAUX, TOPOGRAPHIQUES ETC... POUR EN ATTÉNUER L'IMPACT.**





Etude hydrographique du site

Source : Géoportail



### L'ESSENTIEL

- Le site se trouve dans un écrin de verdure, notamment au nord, avec la présence de plusieurs boisements.
- Des éléments à proximité immédiate du site viennent également l'accompagner :
  - Une haie champêtre le long du chemin piéton à l'ouest
  - Un verger entre le chemin piéton et le site à l'ouest
  - Un espace de broussaille dense au nord
  - Une soixantaine d'arbres isolés au coeur du projet (divers essences observées : chêne, aulne, merisier, bouleau, charme, prunellier, aubépine etc...)

**CES ÉLÉMENTS VIENNENT CRÉER UNE STRUCTURE PAYSAGÈRE RICHE AUTOUR DU SITE, IL CONVIENTRA DE LA CONSERVER AU MAXIMUM, DE L'ENRICHIR ET DE LUI REDONNER TOUTE SA LISIBILITÉ.**

Vue sur les broussailles longeant le site au nord



Vue sur la végétation centrale



Vue sur les arbres divers



Vue sur l'Intérieur du merlon courbe



Vue sur l'intérieur du merlon courbe

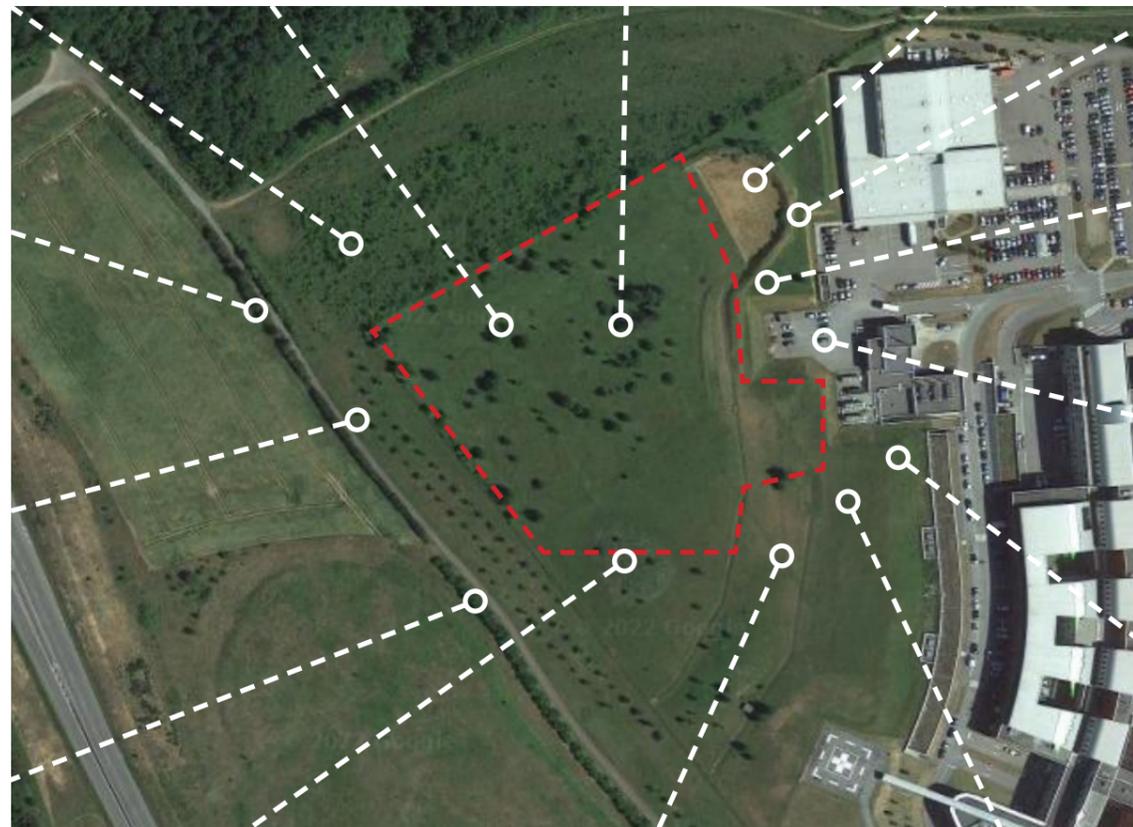
Vue sur les haies périphériques au chemin piéton



Vue sur le verger ouest



Vue sur le chemin piéton adjacent



Vue sur le merlon principal



Vue depuis le parking de l'hôpital



Vue globale sur le site



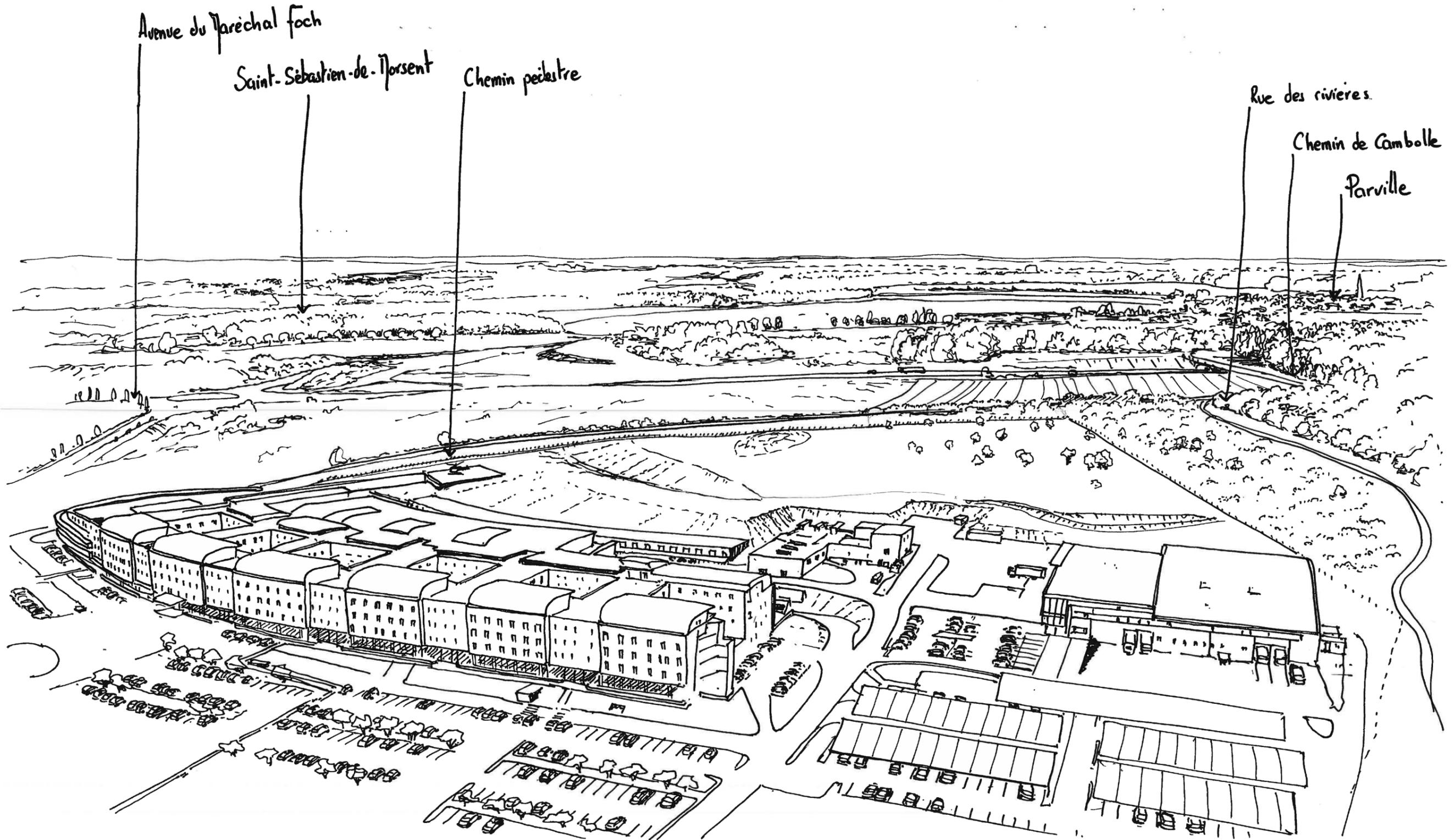
Vue sur la butte sud



Vue globale sur le site



Vue sur les arbres isolés du site



**LES MESURES PAYSAGÈRES**

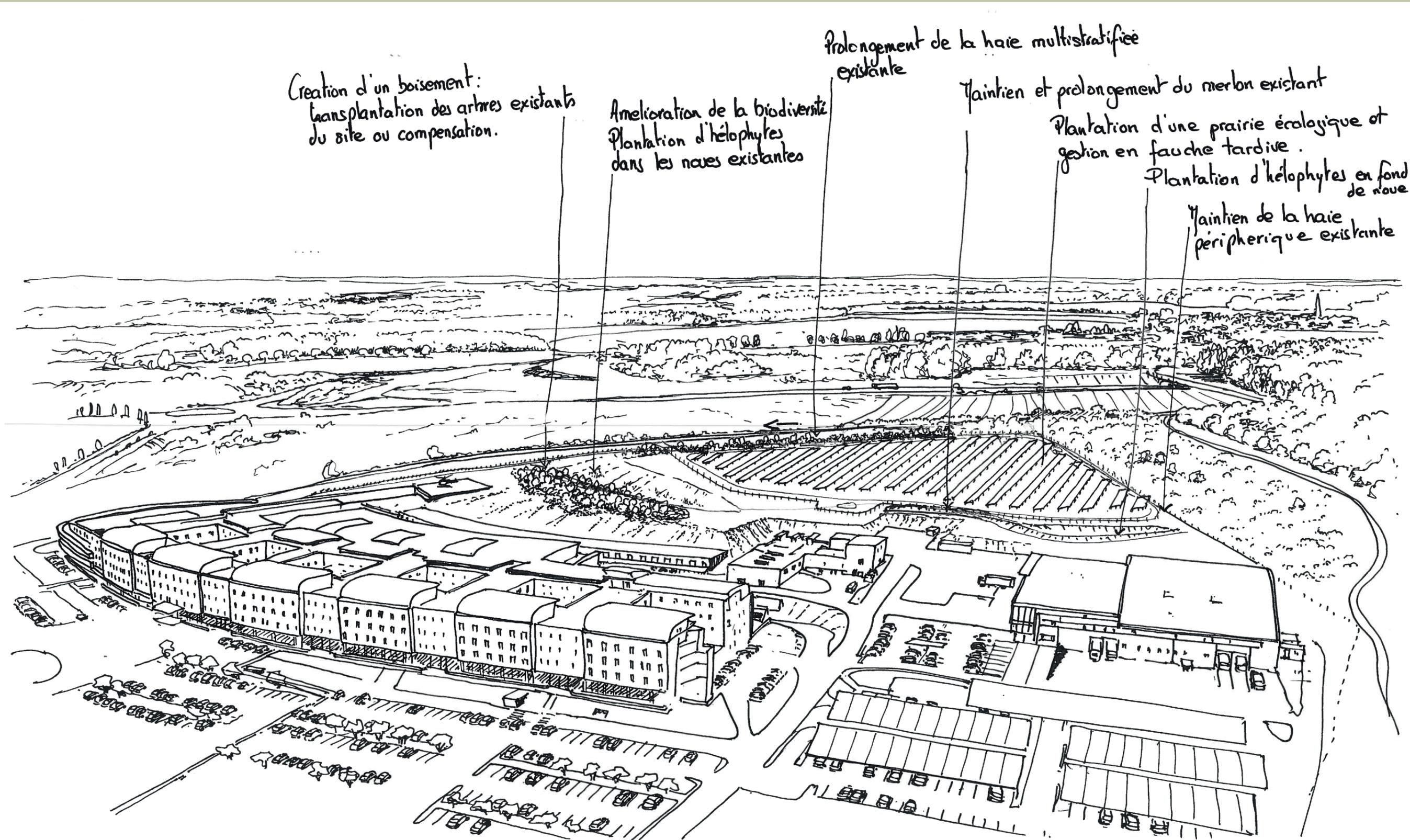
→ L'objectif des mesures paysagères est d'aménager le site en respectant son identité. L'objectif est de réduire l'impact visuel de la future centrale photovoltaïque.

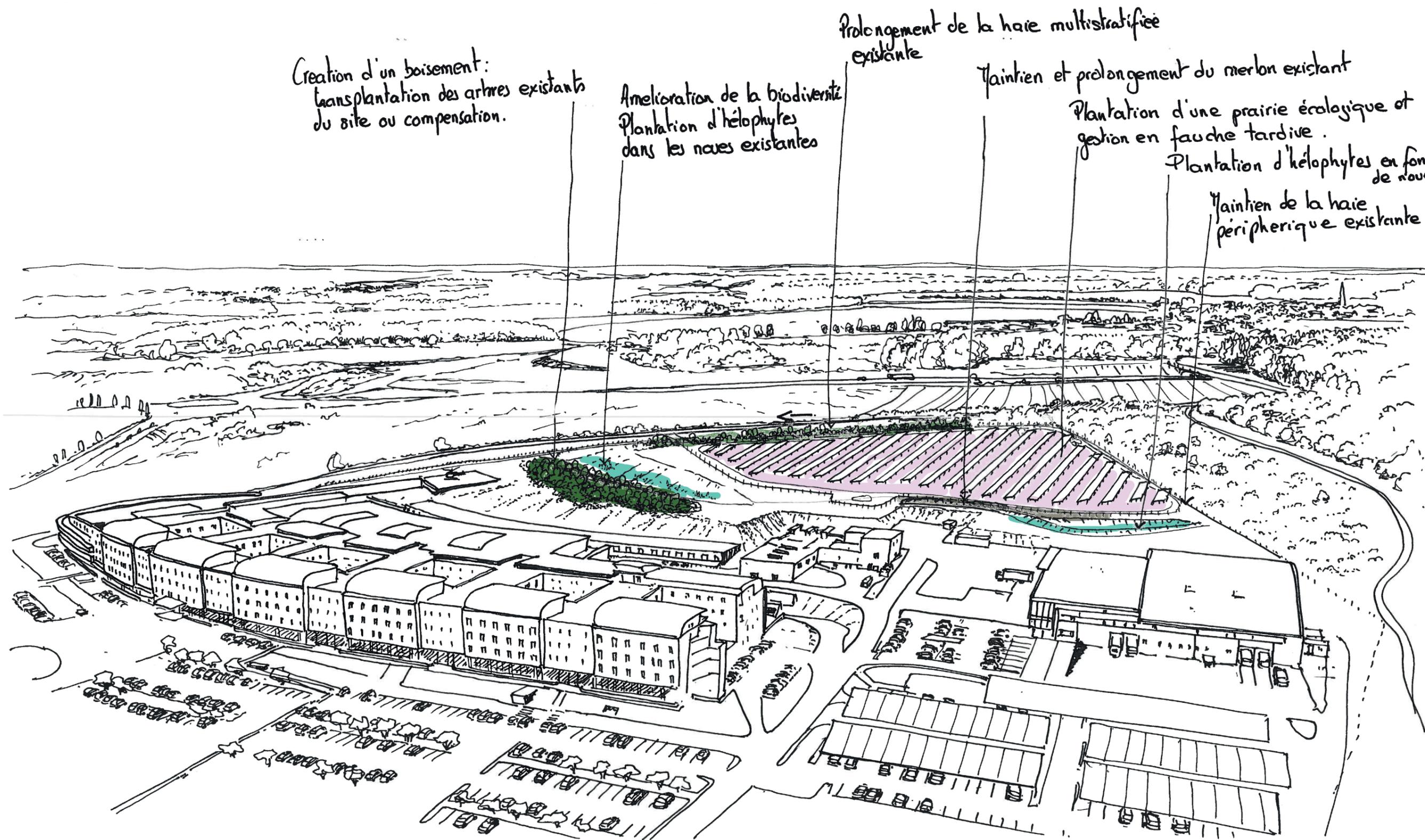
	AIRE DE PERCEPTION	INCIDENCE RECENSÉE	MESURES
MESURES D'ÉVITEMENT	Proche	Visibilité partielle depuis le sentier Ouest	Prolonger la haie existante le long du chemin, en la décalant sur la clôture du site afin de la mettre à distance du chemin : celle-ci permet de gommer l'impact visuel du projet tout en conservant une vue profonde sur le paysage
	Proche	Présence de haies périphériques partielles en limite de propriété	Veiller à conserver ces haies périphériques pour maintenir la continuité paysagère
	Proche	Présence de merlons périphériques partiels en limite de propriété	Veiller à conserver ces merlons périphériques pour maintenir le tampon visuel
	Lointaine	Visibilité réduite depuis le parking de l'hôpital	Prolonger le merlon existant de quelques mètres pour atténuer l'impact du projet
MESURES DE COMPENSATION	Proche	Présence d'arbres sur le site	Transplantation des arbres existants sur les abords non impactés par le projet OU Plantation d'arbres en compensation des arbres existants supprimés
	Proche	Présence de noues non plantées sur site	Amélioration : Le projet prévoit la plantation d'hélophytes dans ces noues afin d'en accroître le potentiel écologique

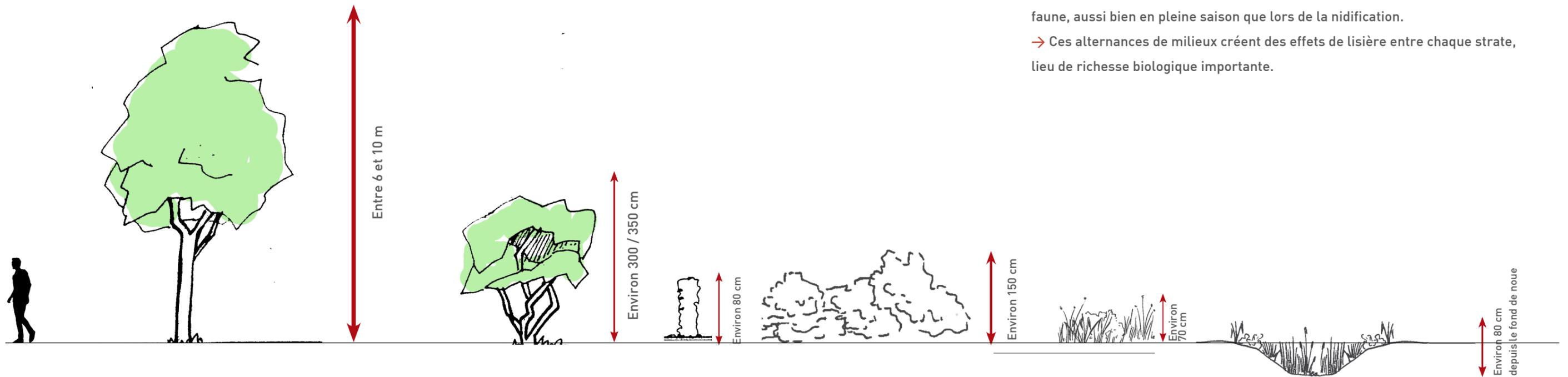
**LES INCIDENCES PAYSAGÈRES**

→ Récapitulatif et échelle des incidences paysagères provoquées par le projet ainsi que les mesures à adopter et les incidences résiduelles correspondantes.

AIRE DE PERCEPTION	ENJEU RECENSÉE	EFFET	INCIDENCE BRUTE	MESURES	INCIDENCE RÉSIDUELLE
Lointaine	enjeu de perception du projet	La situation géographique du projet le rend très peu perceptible à moyenne ou à grande échelle	Faible à nulle	Aucune	Faible à nulle
Proche	Visibilité partielle depuis le sentier Ouest	L'implantation du projet crée un vis-à-vis depuis le sentier Ouest, sur le linéaire ne présentant pas de haie	Incidence importante	Prolonger la haie existante le long du chemin, en la décalant sur la clôture du site afin de la mettre à distance du chemin : celle-ci permet de gommer l'impact visuel du projet tout en conservant une vue profonde sur le paysage	Faible à nulle
Proche	Présence de haies périphériques partielles en limite de propriété	L'implantation du projet permet la conservation de la frange végétale en périphérie. Celle-ci atténue l'impact visuelle du projet sur la quasi totalité du site	Incidence faible à nulle	Veiller à conserver ces haies périphériques pour maintenir la continuité paysagère	Incidence faible à nulle
Proche	Présence de merlons périphériques partiels en limite de propriété	L'implantation du projet permet la conservation des merlons en périphérie. Ceux-ci atténuent l'impact visuelle du projet sur la quasi totalité du site	Incidence faible à nulle	Veiller à conserver ces merlons périphériques pour maintenir le tampon visuel	Incidence faible à nulle
Lointaine	Visibilité réduite depuis le parking de l'hôpital	L'implantation du projet crée un vis-à-vis léger depuis le parking de l'hôpital en contrebas	Incidence faible à modérée	Prolonger le merlon existant de quelques mètres pour atténuer l'impact du projet	Incidence faible à nulle
Proche	Présence d'arbres sur le site	L'implantation du projet entraîne la suppression des arbres existants du site	Incidence importante	Transplantation des arbres existants sur les abords non impactés par le projet OU Plantation d'arbres en compensation des arbres existants supprimés	Incidence modérée
Proche	Présence de noues non plantées sur site	L'implantation du projet ne perturbe pas ces noues	incidence nulle	Amélioration : Le projet prévoit la plantation d'hélophytes dans ces noues afin d'en accroître le potentiel écologique	Incidence nulle améliorée







**UNE RICHESSE ÉCOLOGIQUE :**

- La plantation multistratifiée développe des habitats divers pour la faune.
- Elle permet également de créer des zones de nourrissage et refuge pour la faune, aussi bien en pleine saison que lors de la nidification.
- Ces alternances de milieux créent des effets de lisière entre chaque strate, lieu de richesse biologique importante.

